|  |
| --- |
| **LE PLAN DE DIEU POUR L'HOMME**  **Leçon 2**  **Le Début du Règne de la mort**  Dieu a voulu que l'homme jouisse de la vie éternelle sur la terre, mais il fallait qu'il prouve qu'il était digne de jouir de la bénédiction de la vie dans sa demeure terrestre en obéissant à la Loi Divine. La peine encourue pour la désobéissance à la Loi de Dieu était la mort ( Gen. 2 :15-17 ; Rom. 6 :23).  Dieu a énoncé sa Loi de manière très simple et a ainsi clairement indiqué quelle serait la sanction de la désobéissance. Mais Satan, parlant par l'intermédiaire du "serpent", a dit à notre mère Ève que la désobéissance à l'ordre de Dieu n'entraînerait pas la mort (Gen. 3 :1-5).  Dès lors, à travers les âges, cette tromperie a été exprimée de nombreuses manières différentes. Il en résulte que peu d'hommes ont cru que la mort était une réalité. La plupart des religieux dans le monde païen ainsi que les enseignements chrétiens insistent sur le fait que "la mort n'existe pas". Ils sont donc d'accord avec le mensonge vicieux perpétré par le Diable dans le Jardin d'Eden.  Ève elle-même a été trompée par le mensonge du diable et a mangé du fruit défendu. Puis elle l'a offert à Adam et il en a mangé. Mais Adam n'a pas été trompé. Il savait quel serait le résultat de sa désobéissance (1 Tim. 2 :14).  Nous pensons qu'il est tout à fait possible qu'Adam n'ait pas eu confiance dans la capacité du Créateur à annuler la transgression d'Ève d'une manière qui lui serait bénéfique ; il a donc délibérément désobéi, estimant que la vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue sans sa compagne, Ève. Quel que soit son raisonnement, son péché était délibéré et la sentence divine de mort s'est abattue sur lui. Ève a partagé cette condamnation (Gen. 3 :17-19).  La transgression et la condamnation de nos premiers parents étaient antérieures à la naissance de leurs enfants. Cela signifie que le processus de mort avait déjà commencé lorsque leurs enfants sont nés. Ainsi, leur progéniture était imparfaite et était automatiquement condamnée à mort (Rom. 5 :12).  C'est ainsi que le règne du péché et de la mort a commencé et s'est poursuivi pendant plus de six mille ans. Pendant ce temps, des millions de personnes ont souffert et sont mortes. La tristesse, la maladie et la douleur - mentale et physique - ont été ressenties par tous, jeunes et vieux, dans chaque génération. Cette longue période de souffrance humaine est décrite dans la Bible comme une nuit de pleurs qui s'est abattue sur la race humaine en raison de la colère de Dieu, ou comme une condamnation, qui s'est abattue sur le peuple à cause du péché (Ps. 30 :5). Cependant, au moment voulu par Dieu, comme nous le verrons plus loin, il y aura une libération de la souffrance et de la mort.  L'Apôtre Paul a dit que "la colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice" (Rom. 1 :18). Elle est révélée par tout ce qui nous rappelle la maladie et la mort. En vérité, l'homme apprend le terrible résultat de la transgression de la loi divine.  *AIDES POUR LES ÉTUDIANTS*  **Questions**  Afin de comprendre le Plan de Dieu pour sauver l'homme déchu de la mort, il est nécessaire de saisir clairement ce qui s'est passé dans le jardin d'Éden. Pouvez-vous répondre à ces questions ?  À quelle condition les créatures humaines parfaites de Dieu pouvaient-elles jouir de la vie éternelle sur terre ?  Quelle est la punition Divine pour le péché, et quelle a été la tromperie de Satan à ce sujet ?  Adam a-t-il été trompé par Satan au sujet de la sanction du péché?  Quelle a pu être la raison pour laquelle Adam a délibérément transgressé la loi de Dieu ?  Expliquez pourquoi la progéniture d'Adam a partagé la condamnation à mort qui s'est abattue sur lui.  Quelle est l'une des façons dont la Bible décrit le règne du péché et de la mort ?  Comment la colère de Dieu est-elle révélée depuis le ciel ?  **Matériel de référence**  "La Réconciliation entre Dieu et l'Homme", pages 483-484  Résumé des points importants  L'obéissance à la Loi de Dieu est la condition pour que toute créature intelligente de Dieu puisse bénéficier de sa faveur et des bénédictions de la vie éternelle. |